

## COLOMBIE

### 1. Nom et adresse de l'organisme responsable du dernier recensement :

Departamento Administrativo Nacional de Estadística (DANE), Avenida El Dorado CAN, Bogotá.

### 2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années) :

1951, 1964, 1973 et 1985. La présente description se réfère principalement au recensement de 1985, mais il y est fait aussi référence aux recensements précédents (cf. para. 8), ainsi qu'au prochain recensement (cf. para. 9).

### 3. Champ du recensement :

a) *Territoire couvert* : Ensemble du pays, excepté quelques villages dans diverses municipalités, qui n'ont pas été couverts par le recensement en raison de problèmes d'ordre public, d'accès, etc. (environ 3250 habitations ou 0,4 pour cent du nombre total d'habitations).

b) *Personnes couvertes* : Ensemble de la population de tous âges. Les questions concernant la population active, l'emploi et le chômage ont été posées à un échantillon représentant 10 pour cent de la population vivant dans des logements privés; les ménages collectifs ont donc été exclus. C'est un questionnaire détaillé qui a été utilisé.

### 4. Période de référence :

La période de référence retenue dans les questions posées sur la population active, l'emploi et le chômage est une courte période, à savoir la semaine précédant le recensement (soit du 7 au 13 octobre 1985).

### 5. Principaux sujets :

- |   |     |
|---|-----|
| a) Population totale, selon le sexe et l'âge :                              | oui |
| b) Population active, par sexe et groupe d'âge :                            | oui |
| c) Population active, par industrie et par sexe :                           | non |
| d) Population active, par profession et par sexe :                          | non |
| e) Population active, d'après la situation dans la profession et par sexe : | oui |
| f) Durée du travail :   | non |
| g) Autres questions concernant l'activité de la personne recensée :         | oui |

Réf. a) L'âge est défini en termes d'âge révolu à la date du dernier anniversaire.

Réf. e) Pour définir la population active d'après la situation dans la profession et par sexe, on a interrogé les personnes vivant dans des logements privés, y compris les populations indigènes.

Réf. g) Ces questions se réfèrent à la durée de l'emploi, mesurée en nombre de mois pendant lesquels la personne a travaillé moyennant rémunération ou dans une entreprise familiale en 1985.

### 6. Concepts et définitions :

a) *Population active* : Elle comprend toutes les personnes âgées de 10 ans et plus qui, pendant la semaine de référence, étaient soit pourvues d'un emploi soit au chômage, conformément aux définitions données ci-dessous. Les militaires de carrière et ceux du contingent sont inclus dans la définition.

b) *Emploi* : Sont considérées comme "pouvues d'emploi" toutes les personnes âgées de 10 ans et plus qui ont travaillé pendant la semaine de référence ou qui, bien que n'ayant pas travaillé, étaient pourvues d'un emploi. Entrent aussi dans cette définition :

- i) les personnes travaillant sans rémunération dans une entreprise ou une exploitation familiale;
- ii) les personnes occupées, temporairement absentes du travail;

- iii) les étudiants travaillant à temps partiel;
- iv) les travailleurs saisonniers ou occasionnels;
- v) les détenteurs de plusieurs emplois;
- vi) les apprentis et les stagiaires.

c) *Chômage* : Sont considérées comme "chômeurs" toutes les personnes âgées de 10 ans et plus qui, pendant la semaine de référence, étaient sans emploi et à la recherche d'un travail, qu'elles aient déjà travaillé auparavant ou qu'elles soient à la recherche de leur premier emploi.

## 7. Classifications utilisées :

Seules les personnes vivant parmi les populations indigènes sont classifiées par industrie. Aussi bien les personnes vivant dans des logements privés que celles vivant parmi les populations indigènes sont classifiées d'après la situation dans la profession. Ce recensement n'a pas recueilli davantage d'informations sur la main-d'oeuvre parce que, depuis 1970, il est effectué une enquête trimestrielle sur les ménages qui couvre les principales villes du pays et qui comporte 41 questions sur les caractéristiques de la population active et de la population inactive, y compris le secteur non structuré; par ailleurs, en 1988, une enquête sur les ménages a eu lieu dans les zones rurales du pays.

a) *Branche d'activité économique (industrie)* : Cette variable n'a été étudiée que pour les populations indigènes. Pour déterminer le groupe d'industrie, on a posé des questions sur les activités principales et secondaires exercées l'année précédente. Les branches d'activité déclarées sont classifiées en 6 groupes : agriculture; élevage; chasse ou pêche; exploitations minières ou maraîchères; artisanat; commerce; services rémunérés en espèces ou en nature. Ces groupes sont compatibles avec la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI-68, rév. 2).

c) *Situation dans la profession* : Pour déterminer cette variable on a demandé à la personne d'indiquer la position qu'elle occupait au travail. Elle a été codée en 6 groupes pour les personnes vivant dans des logements privés (travailleurs manuels ou journaliers; travailleurs non manuels; propriétaires ou employeurs; travailleurs indépendants ou à leur propre compte; travailleurs familiaux non rémunérés; travailleurs domestiques chez des particuliers), et en 4 groupes pour les personnes vivant parmi les population indigènes (travailleurs manuels ou journaliers; travailleurs indépendants ou à leur propre compte; travailleurs familiaux non rémunérés; métayers ou tenanciers). On a aussi codé la situation de ces personnes dans leur emploi secondaire.

## 8. Recensements de population antérieurs :

Les recensements effectués avant 1985 faisaient apparaître certaines différences. Celui de 1964 comportait des questions sur la profession et l'industrie, ainsi que sur le nombre de jours de travail effectués au cours du mois précédent. Le recensement de 1973 n'a étudié les variables économiques (profession et branche d'activité de l'entreprise) que pour les personnes pourvues d'un emploi. Il a aussi recueilli, pour toutes les personnes en âge de travailler, des données sur leur revenu au cours du mois précédent.

## 9. Prochain recensement de population :

Il n'a pas encore été décidé si un recensement de population sera effectué durant la période 1989-95.